



Retour au sport après une infection par la COVID-19

L'éligibilité au sport et le délai de la reprise du sport de loisirs ou de compétition après une infection par la COVID-19 asymptomatique ou symptomatique avec ou sans atteinte cardiaque est un sujet d'actualité.

Beaucoup d'équipes sportives ont été touchées par les infections COVID-19 avec des formes le plus souvent légères ou asymptomatiques. L'infection par la COVID-19 implique souvent le système cardiovasculaire et peut être à l'origine de myocardite.

La présentation des myocardites est hétérogène avec des symptômes non spécifiques, par conséquent une atteinte myocardique ne peut être exclue même chez les athlètes asymptomatiques.

Etant donné que la myocardite est l'une des principales causes de mort subite cardiaque associée au sport dans le groupe des athlètes de moins de 35 ans une évaluation cardiologique s'impose avant la reprise du sport en cas d'infection par la COVID-19.

Il existe peu de données concernant la reprise du sport en post COVID, des recommandations ont été avancées en attendant les données de registres portant sur le traitement et le suivi des athlètes en convalescence de la COVID-19 (Figure 1).

1/Athlète diagnostiqué avec COVID-19, mais sans aucun symptôme :

S'abstenir de faire des exercices intensifs ou de type compétitif pendant *au moins 2 semaines*. En l'absence de symptômes et d'anomalies de l'ECG de repos à l'issue de cette période, la reprise du sport peut être recommandée sans restriction.

2/Myocardie secondaire à la COVID-19 :

Une interdiction stricte du sport pendant *au moins 3 à 6 mois* est recommandée. Le retour ultérieur au sport se discutera selon les données cliniques, d'imagerie et des marqueurs biologiques.

3/Athlètes symptomatiques positifs à la COVID-19 sans preuve diagnostique de myocardite :

Une restriction sportive pendant *au moins 2 à 4 semaines*, un examen médical approfondi (examen physique, repos et exercice ECG et échocardiographie) doit être effectué avant la reprise des activités sportives. Le retour au sport sera possible en l'absence de résultats anormaux.

Référence

Eur Heart J. 2020 Dec 7;41(46):4382-4384. doi: 10.1093/eurheartj/ehaa448

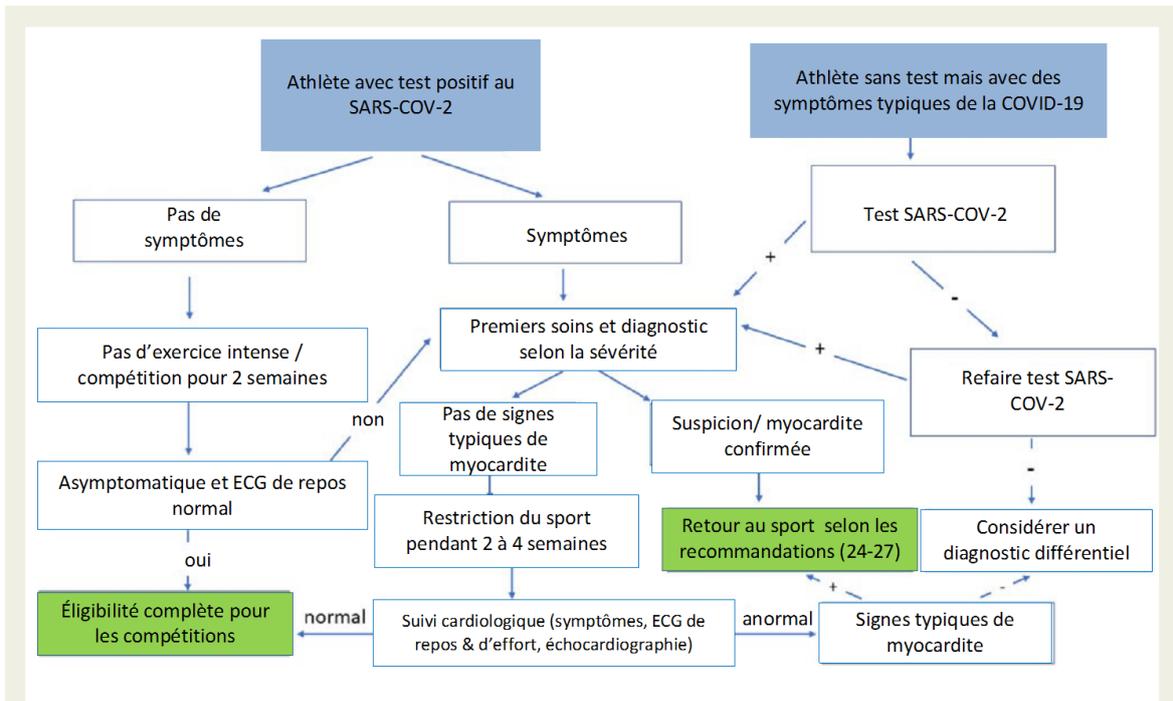


Figure 1 Algorithme proposé pour le retour au sport pour un athlète avec un résultat positif au test du SRAS-CoV-2 ou avec des symptômes typiques de la COVID-19. Abréviations: ECG, électrocardiogramme; COVID-19, maladie à coronavirus.